

Compte-rendu du CSAL du mardi 03 décembre 2024



1 . CSAL - Avis -

le **PV du 11/07/2024** – Bilan 2023 et perspective de la formation - Non Approuvé – représenté au prochain CSAL

- * Lecture du liminaire CGT Finances Publiques avant l'ouverture de la séance
- * Délai de réponse sous 48 heures, proche d'un jour férié
- * L'énonciation de l'engagement des OS

=> La liminaire sera transmise à la DG, mais retirée du PV

VOTE
Abstention

Si La CFTC s'est abstenue c'est parce qu'elle déplore que l'Échange sur la rencontre du Directeur avec Mr DAMBREVILLE a donné lieu à des persuasions sournaises des membres d'une organisation syndicale

2 . Bilan de la formation professionnelle et plan de formation 2024 - Information -

- Remerciement pour la mise en place des actions de formation et l'accompagnement des formateurs volontaires.

- * Changement de l'outil FLORE
- * SEMAFOR est peu fiable avec des loupés sur les totaux
- * 1 stagiaire effectue plusieurs stages

- Éléments de contextes

- * 2023 Il y a une identification des besoins en formation (ex :une seule personne détenant le savoir faire, l'équipe est pénalisée en cas d'absence. Cette équipe est renforcée d'un nouvel agent pour la cellule concours.)
- * 2024 on a créé une salle pour les formations à Lacaze et une salle pour les concours.
- * On note une diminution du nombre de stagiaires mais plus de session.
- * Il serait souhaitable d'avoir des rappels pour E-formations et les formations présentielle dans SEMAFOR ; il y a au moins 50 % absentéisme sur les E-formations au niveau national. Les E-formations devraient être moins longs et plus productifs, soit moins généraliste.
- * Absentéisme présentiel est intolérable. Les consignes seront rappelées.
- * La DGFIP œuvre en faveur de l'accueil des étudiants et stagiaires (le tutorat), les volontaires pourront être accompagnés.

3 . Exécution budgétaire 2023 et point d'avancement 2024 - Information -

Une stratégie budgétaire

- * dépenses de fonctionnement ont vocation de réduire les charges (locations immobilières, la climatisation des sites...).
- *Réfections sont entreprises pour dégager de l'économie afin de les réinvestir (sites de Saint-Paul, Malraux et Lacaze)

Une qualité de gestion

- *Étude de devis.
- * Seuil pour les affranchissements

En 2023, la dotation globale de fonctionnement initiale attribuée représente un montant de **5 675 514,00€**. En 2024 elle est de **3 946 995,00€** (AE), sans report de charge, hypothèque.

Les efforts seront soutenus en matière de travaux immobiliers et d'entretien (travaux engagés, plan de relance de désamiantage des façades, consolidation d'un plan de transition énergétique en conformité avec les orientations nationales, la maîtrise de la consommation électrique, des fluides, l'analyse des dépenses importantes...)

4 . Plan de mobilité employeur – PDME - Information -

Le plan de mobilité employeur (PDME) est un outil permettant d'avoir un diagnostic précis des habitudes en matière de mobilité des personnes travaillant sur un site. Il permet d'établir un plan d'action en vue de réduire l'empreinte environnementale des déplacements.

Les PDME doivent ainsi permettre de réduire l'impact carbone des déplacements professionnels comme domicile-travail et améliorer notamment les services alternatifs de déplacement (autres que l'automobile) à disposition des agents ; soit réduire les déplacements et limiter la mobilité ; promouvoir les alternatives à la voiture individuelle ; optimiser l'usage de la voiture ; informer, communiquer et sensibiliser.

Le covoiturage existe déjà dans les autres administrations. Serait-il envisageable entre les différentes administrations de l'État (Préfecture-Finances Publiques)?

5 . Présentation de la mission ECOFIP – Information -

Pascal VALLIAMIN est nommé ECOFip de la DRFIP Réunion

La mission s'inscrit dans une démarche collective d'éco-responsabilité avec une volonté de structuration, d'un réseau de référents, des actions citoyennes et de cohésion.

8 . Questions diverses

- * **THR**, La Direction étudie la mise en conformité de la borne électrique avec un propriétaire, qui traîne dans les démarches.
- * **Les plages horaires téléphoniques seront ajustées**, pour permettre aux agents de déjeuner incluant les temps de pose.
- * **Budget participatif** ne sera pas reconduit .
- * **Berkani** les OS devront faire remonter les informations à la Direction, lorsque les sujets touchent à un élément du salaire, dès qu'ils en ont connaissance.

L'équipe locale de la CFTC reste à votre écoute et à votre disposition pour vous apporter des réponses et pour faire part des éventuelles problématiques que vous pouvez rencontrer dans vos services... CFTC à vos cotés ... Adhérez !!!

